

Dans quels buts inavouables supprime-t-on la culture générale aux concours administratifs ?

Oui, pour ne pas accabler nos chères petites têtes brunes et pour saborder la fonction publique, André Santini supprime la culture générale aux concours administratifs !

Le 3 décembre 2008, le secrétaire d'Etat a annoncé, dans le cadre de la réforme des concours de la fonction publique, sa volonté de supprimer dès l'année 2009 l'épreuve de culture générale pour les concours de catégories C et B.

Pour faire passer cette réforme auprès des médias, Monsieur Santini, spécialiste des cigares et des bonnes blagues, a pris soin de la justifier en prenant quelques exemples de questions caricaturales dignes de l'Almanach Vermot, expliquant que "les épreuves étaient trop académiques et ridiculement difficiles.." L'épreuve de culture générale a pour objectif, à l'écrit comme à l'oral, de tester la capacité de réflexion et d'analyse sur une question de société en rapport avec le domaine du métier qui sera exercé. Les questions portent parfois sur des questions extrêmement basiques : savoir par exemple si un candidat à un concours interne de C en B connaît le nom de son ministre. Loin des caricatures de M.Santini, quand elles paraissent surprenantes, c'est qu'elles sont sorties de leur contexte car l'examineur rebondit sur les réponses faites par le candidat. Devant un candidat ayant affiché une licence en lettres, il peut être tenté de lui parler de *la Princesse de Clèves*.

Si la préoccupation était de rendre les épreuves plus intelligentes, nul besoin de supprimer la culture générale, il suffisait d'une circulaire invitant ceux qui concoctent les sujets ou qui composent les jurys à poser des questions

intelligentes.

Certes, il est sans doute nécessaire également d'améliorer l'organisation des concours administratifs qui attire tant de candidats et qui est une opération très lourde et coûteuse. Afin d'alléger l'organisation des concours, pourquoi ne pas faire passer comme pour les écoles de commerce un seul concours pour l'admissibilité (les épreuves de droit public, de culture générale et d'options sont identiques) et ensuite des épreuves différenciées pour l'admission ?

Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage.

En réalité l'objectif n'est pas l'amélioration du recrutement dans la Fonction publique mais la destruction du principe d'égalité. En effet, cette attaque s'inscrit dans la bataille que mènent depuis des années les courants libéraux contre les concours de la fonction publique, symbole du principe d'égalité qu'ils ont en horreur comme leur détestation des fonctionnaires d'ailleurs. La volonté de remettre en cause les concours et le principe d'égalité aux emplois publics trouve son origine notamment dans les rapports rédigés par M.Roger Fauroux lorsqu'il était Président du HCI pour lutter contre les discriminations, suivi par les rapports de Madame Versini et d'autres.

Depuis des années, un certain nombre de courants libéraux dont le fameux Institut Montaigne et l'inévitable Claude Bébéar militent pour casser les concours de la Fonction publique, considérés comme un obstacle à l'intégration des enfants d'immigrés et facteur de discrimination. Ils n'ont eu de cesse de commanditer de pseudo

s études pour prouver qu'il y avait discrimination. Ils ont su trouver à l'appui de leurs combats des chercheurs (de gauche évidemment) convaincus d'une discrimination qu'il fallait trouver coûte que coûte.

Ce club, fer de lance du libéralisme, s'est particulièrement illustré pour ringardiser la République et pour promouvoir la diversité. Pour ce cénacle, le concours, égalitaire (pour eux l'égalité, c'est le communisme) devait être supprimé. Mais ils trouvaient sans doute que s'attaquer de but en blanc au

principe du concours était un peu osé. Leur travail de sappe a donc commencé par la propagation de l'idée que les jeunes d'origine étrangère n'accédaient pas suffisamment aux concours de la Fonction publique. Précisons que pour les idéologues de la diversité seuls comptent, Dieu seul sait pourquoi, les Maghrébins et les Noirs. Les Portugais, les Turcs ou les Asiatiques, voire les Polonais ne les intéressent jamais.

La seule étude sérieuse sur l'accès des enfants d'origine étrangère à la fonction publique a été réalisée par Hubert Pérez en 2003 qui mettait en évidence que leur moindre présence tenait surtout au fait que la plupart ne connaissaient pas les concours de la fonction publique. Par culture familiale, ils se dirigeaient plus souvent vers des filières du commerce ou de gestion (je parle de ceux qui font des études universitaires) que vers des filières qui conduisent vers les métiers de la fonction publique.

Cette étude rigoureuse n'était pas simple car comment interroger des candidats qui ne sont pas candidats ? En tout état de cause, cette étude n'avait pas fait apparaître de discrimination. Mais les autres chercheurs ne se sont pas embarrassés d'autant de rigueur. Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. Ces obstinés de la discrimination ont donc poursuivi des travaux complaisamment payés par les fonds publics (INED, Acsé, ISM Corum) malgré la réticence des représentants de la Fonction publique. Il y avait encore quelques Républicains pour défendre le principe d'égalité. Les écrits étant anonymes, c'était certainement au niveau de l'oral que les candidats étaient discriminés. Là encore quelques enquêtes ponctuelles n'ont pas été concluantes. Ils ont alors inventé le concept imparable de discrimination systémique. Ce ne sont pas les examinateurs qui discriminent, c'est le système du concours lui même qui crée la discrimination. Et l'idée a commencé à germer que c'était la faute à la culture générale.

Les enfants d'origine immigrée ne baignant pas dans le même bain culturel que les Français, ils sont donc forcément discriminés. A l'appui de son article (*Le Monde* daté du

02/12/08) Laetitia Van Eeckhout cite une étude de Madame Dominique Meurs qui a porté sur le suivi des candidats aux IRA (Instituts régionaux administratifs, porte d'entrée au concours de catégorie A) qui démontrerait que les candidats d'origine africaine et maghrébine chutent sur les épreuves de culture générale. En cherchant sur Internet, j'ai découvert que la Fonction publique avait déjà modifié le concours des IRA. C'est sur la base d'une étude dont on aimerait avoir quelques indications sur la méthode, que l'on jette aux orties la culture générale. On ne peut pas avoir une preuve plus flagrante de cette sainte alliance entre les chercheurs et l'ultra libéralisme pour détruire les principes fondateurs de la République et de l'égalité. Car on l'aura compris, ce dont il s'agit c'est d'une manière ou d'une autre d'introduire la discrimination positive et de pouvoir, en rupture avec le principe d'égalité, privilégier le recrutement dans la Fonction publique de candidats n'ayant pas les compétences requises mais qui seront recrutés pour assurer la divine diversité.

Que je sache, jamais nos ultra libéraux ne se sont préoccupés de l'inégalité que subissaient les enfants d'ouvriers ou d'employés. Pourquoi sont-ils tellement attachés à proclamer cette diversité pour laquelle l'Etat, inefficace en matière d'intégration, dépense sans compter pour mobiliser les DRH, délivrer des labels, signer des chartes dite pour l'égalité. A-ton déjà vu dans l'histoire un tel effort pour modéliser les esprits qui confine à l'endoctrinement? Essayez de contester ces formations ...

Pourtant loin de cette manipulation intellectuelle, l'observateur objectif de la société française aura remarqué que certains métiers évoluent. Ainsi, par exemple on remarque que de plus en plus d'enseignants sont issus de l'immigration. En effet, l'enseignement a toujours été un métier de transition. C'est d'abord un métier que l'on connaît, auquel on peut s'identifier même lorsque l'on est de milieu modeste. Tous ces enseignants issus de l'immigration ne semblent pas avoir souffert de discrimination notable et on apparemment

acquis la culture générale nécessaire.

La décision prise par le gouvernement révèle à leur égard comme à celle de tous les descendants d'immigrés d'une attitude singulièrement méprisante. Il suffit pourtant de lire les listes de ceux qui sont reçus dans les concours les plus difficiles, médecine ou les grandes écoles de commerce, Ecole de la magistrature pour constater le nombre de noms à consonance étrangère, encore que cette méthode imparfaite sous estime le nombre réel.

D'ailleurs, selon l'INSEE, s'il y a 94,1 % des Français dans la Fonction publique dont les parents sont nés en France et seulement 2,3 dont les parents sont immigrés ce n'est pas très différent des chiffres parmi les salariés du privé respectivement 92,1 et 3,9. Il y a donc un peu plus de fonctionnaires « de souche » mais le différentiel est très limité. Il est somme toute assez normal que, compte tenu de leur appartenance sociale, les immigrés et leurs enfants soient moins présents au sein d'une fonction publique qui recrute plus de diplômés que d'ouvriers. (chiffres publiés dans *la Tribune* 3/12/2008)

Cette discordance entre la réelle promotion des enfants d'immigrés que la République arrive encore à assurer malgré la faillite du système scolaire, montre que l'objectif affiché de cette réforme n'est pas celui recherché. Au lieu d'encourager les plus méritants, on veut rabaisser le niveau des concours de la Fonction publique après avoir abaissé celui du baccalauréat.

Pour avoir une fonction publique aux couleurs de la France, comme le proclament certains, va-t-on détruire le principe de l'égalité devant les concours ? Renoncer à la culture générale est le premier pas vers cette destruction. Va-t-on ouvrir les métiers de la Fonction publique à des jeunes maîtrisant si mal le français qu'ils sont incapables de rédiger un devoir de synthèse ?

La France a su intégrer au sein de la fonction publique qui a servi d'ascenseur social et de creuset de la nation les enfants des classes moyennes. Les enfants d'ouvriers ou de

paysans français mais aussi d'origine espagnole, portugaise, polonaise mais aussi algériens, marocains, vietnamiens sont devenus instituteurs, postiers, employés, policiers. Leurs enfants ont pu accéder à leur tour à la haute administration et devenir professeurs, magistrats.. On se demande bien pourquoi les enfants d'immigrés d'aujourd'hui ne suivraient pas le même chemin sans favoritisme, sans passe-droit, sans discrimination positive.

Au lieu de choisir la voie du nivellement par le bas et le communautarisme, les pouvoirs publics devraient enfin prendre à bras le corps l'intégration et l'assimilation des immigrés.

En réalité, il existe au sein des administrations centrales une caste d'énarques, véritables fossoyeurs de la République formés dans le moule idéologique de l'ultralibéralisme et de la mondialisation heureuse, qui se disent de gauche – il est vrai qu'on les retrouve aussi souvent dans les plus hautes instances du PS et ce ne sont pas les plus brillants- qui n'ont que mépris pour les fonctionnaires et pour qui la notion de sens du service public et de l'intérêt général est étranger car pour eux seuls comptent la carrière et le pantouflage mais, à la différence de leurs collègues de droite, ils pantouflent moins. Ils peuvent toujours, dans les discours du dimanche, pourfendre le sarkozysme, dès le lundi matin ils participent à la démolition de la République et l'exemple de cette charte de la diversité ou de l'égalité des chance en est l'exemple le plus flagrant. Avez vous lu ou vu un seul commentaire de la gauche, une seule protestation syndicale pour dénoncer cette imposture ? Je suis sûre et certaine que si Ségolène Royal avait été élue on aurait exactement la même décision.

Certes, il faut moderniser la fonction publique, la rendre plus efficace, plus réactive. Les administrations sont actuellement l'objet d'une énorme réforme (RGPP Révision générale des politiques publiques) inspirée par le Canada qui n'intéresse pas les médias et qui pourtant va complètement bouleverser le paysage administratif. La France qui dispose d'une administration efficace qu'il faut sans doute moderniser

risque de se retrouver l'année prochaine avec une administration déstabilisée, cassée sur un modèle à l'américaine. Avec vingt ans ou dix ans de retard, la tendance est d'imiter l'Amérique de Reagan sans voir le résultat de ces politiques alors que l'ouragan Katherina a montré à quel point les services publics américains étaient déficients. A l'heure où les théoriciens de l'ultra libéralisme ont entraîné le monde dans une crise financière et économique majeure, il est pour le moins étrange qu'on suive encore leurs absurdes recommandations au lieu de les renvoyer sagement mais fermement dans les oubliettes de l'histoire.

Ils vont tous dans le même sens :

La lutte contre les discriminations ethniques dans le domaine de l'emploi

Roger Fauroux , juillet 2005

Renouvellement démographique de la Fonction publique d'Etat : vers une intégration prioritaire des Français issus de l'immigration ? Gwenaele Calvès Direction générale de la Fonction publique, février 2005 La documentation française
Rapport sur la diversité dans la fonction publique Dominique Versini

Sauf lui mais a-t-il pu résister au rouleau compresseur du culte de la diversité ?

L'accès aux fonctions publiques des jeunes d'origine immigrée

Peres Hubert

Résumé : La présente synthèse rend compte d'une étude menée en 2003 pour le compte de la DPM. L'enquête, réalisée dans trois sites (Montpellier, Grenoble et Bordeaux), a eu pour objectifs d'appréhender et d'analyser les éventuelles disparités d'accès aux fonctions publiques des jeunes Français d'origine immigrée, d'évaluer l'impact des représentations des personnes qui les orientent dans leurs choix personnels puis de déterminer la perception qu'ils ont de ces métiers.

>> *Migrations études* n° 122, avril 2004 (Pdf, 120 Ko)(1)

Gabrielle Desarbres

(1)

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/migrationsetudes>

[122.pdf](#)